



Assemblée générale

Distr.: Générale
20 janvier 2003

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales*

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-2	2
II. Mandat du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	3	2
III. Orientation du Programme	4-7	3
IV. Activités du Programme	8-40	4
A. Techniques spatiales et gestion des catastrophes	8-13	4
B. Promotion de l'utilisation des techniques porteuses	14-16	5
C. Développement des capacités locales	17-24	5
D. Programme de bourses de formation approfondie de longue durée	25	6
E. Services consultatifs techniques et promotion de la coopération régionale	26-35	7
F. Stages de formation, ateliers, conférences et colloques organisés par l'Organisation des Nations Unies	36-38	9
G. Informations sur les activités spatiales	39-40	10
V. Contributions volontaires	41-42	10
VI. Financement et administration des activités prévues pour l'exercice biennal 2002-2003 ..	43	11
Annexes		
I. Résumé des stages, ateliers et conférences organisés par l'Organisation des Nations Unies en 2002		12
II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales: calendrier des stages de formation, ateliers et colloques pour 2003		22

* Il a été nécessaire de résumer dans le présent rapport chacune des activités organisées au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et dont la dernière s'est achevée le 21 novembre 2002.



I. Introduction

1. À sa trente-neuvième session, en 2002, le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a passé en revue les activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Il a observé que les activités du Programme prévues pour 2001 s'étaient déroulées de façon satisfaisante. Sur recommandation du Comité, l'Assemblée générale avait approuvé, par sa résolution 56/51 datée du 10 décembre 2001, les activités du Programme pour 2002.

2. Le Sous-Comité a recommandé au Comité d'approuver les activités prévues pour 2002 et pris note des autres activités du Programme. Toutes les activités s'inscrivaient dans le droit fil des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)¹, comme proposé par le Spécialiste des applications des techniques spatiales dans son rapport (A/AC.105/773) présenté au Sous-Comité scientifique et technique à sa trente-huitième session, tenue en 2001. On trouvera aux annexes I et II une brève description des activités exécutées dans le cadre du Programme en 2002 et de celles prévues en 2003. Les activités proposées pour 2004 sont exposées ci-après.

II. Mandat du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

3. Par sa résolution 37/90 datée du 10 décembre 1982, l'Assemblée générale a élargi le mandat du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, en le chargeant notamment:

a) De promouvoir les échanges de données d'expérience concernant telle ou telle application;

b) De promouvoir la coopération dans le domaine des sciences et des techniques spatiales d'une part entre pays développés et pays en développement, d'autre part entre pays en développement;

c) De créer un programme de bourses de formation approfondie de techniciens et de spécialistes des applications des techniques spatiales;

d) D'organiser des séminaires sur les applications des techniques spatiales de pointe et sur la mise au point de nouveaux systèmes à l'intention des administrateurs et des responsables des activités d'application des techniques spatiales et d'élaboration des techniques, ainsi que des séminaires à l'intention des utilisateurs d'applications précises;

e) De favoriser la croissance de "noyaux" de techniciens autochtones et d'une base technique autonome avec la coopération d'autres organismes des Nations Unies ou avec des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées;

f) De diffuser des informations sur les techniques et les applications nouvelles et de pointe;

g) De fournir ou de faire fournir des services techniques consultatifs sur les projets d'application des techniques spatiales, à la demande des États membres ou des institutions spécialisées.

III. Orientation du Programme

4. Le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales vise à promouvoir, grâce à la coopération internationale, l'utilisation des techniques et données spatiales aux fins du développement économique et social durable des pays en développement en sensibilisant les décideurs à la rentabilité et aux avantages supplémentaires à escompter; à créer dans les pays en développement les moyens d'utiliser les techniques spatiales ou à renforcer les moyens existants; et à renforcer les activités de vulgarisation afin de faire connaître les avantages obtenus.

5. La stratégie d'ensemble du Programme consiste à faire porter les efforts sur un petit nombre de thèmes revêtant une importance capitale pour les pays en développement et à définir des objectifs susceptibles d'être atteints à court et à moyen terme. Pour chacun des thèmes retenus, les diverses activités s'appuient sur les résultats d'activités menées antérieurement afin d'obtenir des effets concrets dans un délai de deux à cinq ans. Les thèmes prioritaires dont le Comité a pris note à sa quarante-quatrième session² sont les suivants: a) gestion des catastrophes; b) application des communications par satellite au téléenseignement et à la télémédecine; c) surveillance et protection de l'environnement; d) gestion des ressources naturelles; et e) enseignement et recherche dans le domaine des sciences spatiales fondamentales. À l'intérieur de chacun de ces thèmes, le Programme a les deux objectifs suivants: a) le renforcement des capacités; et b) la sensibilisation des décideurs afin de renforcer l'appui local à l'utilisation opérationnelle des technologies spatiales³. Les activités portent aussi sur le développement des capacités d'application et d'utilisation des techniques telles que les systèmes mondiaux de navigation et de localisation par satellite et les retombées des techniques spatiales⁴.

6. À sa quarante-quatrième session, le Comité a dressé l'inventaire des recommandations d'UNISPACE III auxquelles le plus haut degré de priorité avait été accordé. Il a noté aussi que des États membres avaient proposé de diriger les travaux liés à la mise en œuvre de certaines de ces recommandations et a convenu d'établir des équipes chargées d'appliquer ces recommandations sous la direction desdits États membres intéressés⁵. Les activités au titre du Programme appuieront dans la mesure du possible les travaux de ces équipes.

7. Les activités du Programme seront axées sur:

a) L'appui à l'enseignement et à la formation afin de renforcer les capacités des pays en développement, en faisant appel aux centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales et au Réseau d'institutions d'enseignement et de recherche en sciences et techniques spatiales pour l'Europe centre-orientale et sud-orientale;

b) L'organisation d'ateliers sur les applications des techniques spatiales de pointe, et de programmes de formation de courte et de moyenne durée;

c) Le renforcement du programme de bourses de longue durée afin de fournir un appui à l'exécution de projets pilotes;

d) La promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales;

e) Le soutien ou le lancement de projets pilotes destinés à compléter les activités du Programme menées dans des domaines présentant un intérêt prioritaire pour les États membres;

f) La fourniture, sur demande, de conseils techniques aux États membres, aux organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ainsi qu'aux organisations nationales et internationales compétentes;

g) L'élargissement de l'accès aux données et autres informations relatives à l'espace.

IV. Activités du Programme

A. Techniques spatiales et gestion des catastrophes

8. La gestion des catastrophes vise à permettre aux pays en développement d'utiliser les techniques spatiales pour lutter efficacement contre les catastrophes. La stratégie du Programme est axée sur quatre domaines: projets pilotes, formation, intégration et financement. Les projets pilotes sont fondamentaux car ils contribuent à définir des méthodes viables adaptées aux besoins de chaque pays et montrent aux décideurs les avantages que peuvent offrir les techniques spatiales.

9. En 2002, le Programme a organisé des ateliers régionaux pour l'Afrique (Addis-Abeba) et pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok). Deux nouveaux ateliers régionaux sont prévus en 2003: l'un pour les pays d'Europe orientale, l'autre pour les pays d'Asie occidentale. Trois réunions d'experts sont également prévues pour examiner les projets pilotes éventuels qui seront élaborés dans la mesure du possible.

10. Le deuxième domaine stratégique concerne la formation, qui sera menée à bien grâce à des stages de courte durée organisés dans les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales.

11. Le troisième domaine stratégique a trait à l'intégration et porte sur trois activités interdépendantes: la participation de l'équipe du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique chargée d'appliquer la recommandation 7 d'UNISPACE III dont les travaux serviront de base de départ; la collaboration avec les institutions spécialisées de l'ONU; et les activités pertinentes d'institutions et organisations et autres initiatives, telle la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (Charte internationale sur l'espace et les catastrophes majeures); et l'organisation et le maintien d'un réseau régional qui aidera les institutions intéressées à cerner les intérêts communs et les partenariats possibles.

12. La Charte internationale est une initiative de l'Agence spatiale européenne et du Centre national français d'études spatiales (CNES), auxquels se sont jointes l'Agence spatiale canadienne (ASC), la NOAA des États-Unis d'Amérique et l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO). Elle vise à offrir gratuitement aux victimes de catastrophes majeures un système unifié permettant d'obtenir des données spatiales et des produits à valeur ajoutée par l'intermédiaire d'utilisateurs autorisés. En 2003, le Bureau des affaires spatiales deviendra un organisme coopérant de la Charte, ce qui permettra au système des Nations Unies d'avoir accès au système en tant qu'utilisateur autorisé.

13. Le quatrième domaine stratégique est le financement, c'est-à-dire la participation d'institutions de financement au cours de l'élaboration des projets de sorte que, lorsque ces

projets pilotes seront prêts à devenir opérationnels, elles auront déjà connaissance des succès déjà enregistrés par le passé et seront disposées à fournir un financement.

B. Promotion de l'utilisation des techniques porteuses

14. Le système mondial de navigation par satellite (GNSS) est l'une des applications spatiales les plus prometteuses pour la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III.

15. UNISPACE III a souligné qu'il était nécessaire de déterminer des points précis au sol pour que les systèmes d'information géographique (SIG) puissent exploiter les images issues de l'observation de la Terre et les informations connexes. Ces données de localisation sont nécessaires pour un grand nombre d'applications de la télédétection, dont certaines sont utiles dans des domaines aussi stratégiques pour le développement que la gestion des catastrophes, la surveillance et la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la production alimentaire.

16. En 2002, deux ateliers régionaux et une réunion internationale ont été organisés dans le cadre du Programme. Les conclusions et recommandations des quatre ateliers régionaux (les deux premiers de la série ont été organisés en 2001) ont été examinées lors d'une réunion internationale d'un groupe d'experts, pour suite à donner éventuellement (voir annexe II).

C. Développement des capacités locales

17. Le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a fait porter ses efforts sur la création et le fonctionnement de centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales dans les pays en développement et sur la mise en place d'un Réseau d'institutions d'enseignement et de recherche en sciences et techniques spatiales pour l'Europe centre-orientale et sud-orientale. Il continue de privilégier la coopération entre les États membres aux niveaux régional et international, en vue de fournir un appui aux centres et au Réseau.

18. Les principales activités des centres régionaux qui ont bénéficié en 2002 et en 2003 d'un appui au titre du Programme sont résumées ci-après:

1. Afrique

19. En 2002 s'est achevé un stage de neuf mois sur la météorologie par satellite et le climat mondial, au Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace de Rabat (pour les pays d'Afrique francophone). Le deuxième stage de neuf mois, consacré aux communications par satellite, a débuté dans ce même Centre régional en novembre 2002.

20. Un stage de neuf mois sur les communications par satellite a commencé en décembre 2002 au Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace d'Ile-Ife (Nigéria) à l'intention des pays d'Afrique anglophone.

2. Asie et Pacifique

21. Depuis sa création en 1995, le Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique a organisé 15 stages de formation postuniversitaires de neuf mois: sept sur la télédétection et les SIG, deux sur les communications par satellite, trois sur la météorologie par satellite et le climat mondial, et trois sur les sciences spatiales et atmosphériques. Le septième stage sur la télédétection et les SIG a débuté le 1^{er} octobre 2002. En 2002/2003, le Centre organisera les stages suivants: a) le troisième stage sur la météorologie par satellite et le climat mondial, au Centre des applications spatiales d'Ahmedabad (Inde); b) le troisième stage sur les sciences spatiales et atmosphériques, au Laboratoire de recherche physique d'Ahmedabad; et c) le septième stage sur la télédétection et les SIG, à l'Institut indien de télédétection de Dehra Dun. Au total, 340 étudiants de 39 pays ont bénéficié des activités d'enseignement du Centre régional. La septième réunion du Conseil d'administration et la quatrième réunion du Comité consultatif du Centre régional se sont tenues à Dehra Dun (Inde) les 23 et 25 avril 2002, respectivement.

3. Amérique latine et Caraïbes

22. Le premier stage de neuf mois sur la télédétection et les SIG débutera en mars 2003 au Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Brésil. Le Conseil d'administration du Centre a tenu sa deuxième réunion à Mexico le 29 avril et sa troisième réunion à Brasília les 5 et 6 août 2002.

4. Asie occidentale

23. Le Programme fournit un appui technique au Gouvernement jordanien en vue de l'ouverture du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie occidentale.

5. Europe orientale

24. Les États membres du Réseau d'institutions d'enseignement et de recherche en sciences et techniques spatiales pour l'Europe centre-orientale et sud-orientale ont participé et contribué au Colloque organisé à Sofia du 5 au 10 février 2002 par le Comité de la recherche spatiale en coopération avec le Programme consacré à l'étude du plasma dans l'espace proche de la Terre: la mission Interball et ses prolongements.

D. Programme de bourses de formation approfondie de longue durée

25. L'Agence spatiale européenne (ESA) continue d'appuyer le programme de bourses de formation approfondie de longue durée en offrant des bourses de recherche et d'études dans ses institutions. Pour 2003, deux bourses d'une durée de six mois seront offertes pour des travaux de recherche en télédétection à l'Institut européen de recherche spatiale de l'Agence spatiale européenne à Frascati (Italie). Les trois bourses de recherche sur les communications par satellite seront annoncées au cours de l'année.

E. Services consultatifs techniques et promotion de la coopération régionale

26. Les divers services consultatifs fournis dans le cadre des activités de promotion de la coopération régionale coparrainées sous les auspices du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales sont décrits ci-dessous.

1. Conseil des communications par satellite Asie-Pacifique

27. Depuis sa création en 1994 avec l'aide du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Conseil des communications par satellite Asie-Pacifique s'est considérablement étoffé: il compte actuellement 95 membres provenant de 30 pays. Il a joué un rôle essentiel dans la promotion du développement des communications par satellite en Asie et dans le Pacifique et de la coopération dans ce domaine en servant de tribune à un échange de vues et d'idées sur les technologies, systèmes, politiques et services nouveaux en matière de communications par satellite. Le Conseil, dont le siège est à Séoul, organise tous les deux ans une conférence et une exposition pour l'Asie et le Pacifique sur les communications par satellite et joue désormais un rôle d'instance régionale dans ce domaine. Le Programme lui a fourni des avis techniques en 2002 et continuera à appuyer ses travaux en 2003.

2. Quatrième Conférence de l'espace pour les Amériques

28. Le Programme a fourni une assistance technique au Gouvernement chilien pour l'organisation de la Réunion préparatoire de la quatrième Conférence de l'espace pour les Amériques à Santiago les 4 et 5 avril 2002. En collaboration avec l'Agence spatiale européenne, le Programme a en outre apporté un appui technique et financier au Gouvernement colombien pour l'organisation à Cartagena de Indias (Colombie) du 14 au 17 mai 2002 de la Conférence, qui a adopté la Déclaration de Cartagena de Indias et un plan d'action⁶. En 2003, il apportera un appui à la Colombie, qui assure le secrétariat temporaire pour la mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence.

3. Vingt et unième Réunion plénière de la Sociedad de Especialistas Latinoamericanos en Percepción Remota

29. Le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a coparrainé la vingt et unième Réunion plénière de la Sociedad de Especialistas Latinoamericanos en Percepción Remota (SELPER) et le dixième Colloque latino-américain sur la télédétection, qui se sont tenus à Cochabamba (Bolivie) du 11 au 15 novembre 2002.

4. Comité des satellites d'observation de la Terre

30. Le Comité des satellites d'observation de la Terre (CEOS) a tenu sa seizième réunion plénière à Frascati (Italie) les 20 et 21 novembre 2002. À cette occasion, un représentant du Bureau des affaires spatiales a présenté les mesures prises par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son Sous-Comité scientifique et technique en vue d'appliquer les recommandations

d'UNISPACE III, notamment par l'intermédiaire des équipes constituées par le Comité. Il a présenté les résultats des ateliers sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes, organisés en 2002 dans le cadre du Programme pour les régions d'Afrique et d'Asie et du Pacifique avec le coparrainage du CEOS (voir annexe I).

5. Suite donnée aux stages de formation parrainés par l'Organisation des Nations Unies et l'Agence spatiale européenne

31. Le Programme continue d'appuyer le programme lancé en 1998 par l'ESA, le Bureau des affaires spatiales et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, afin d'assurer le suivi des stages de formation à l'utilisation des techniques de télédétection pour le développement durable organisés à Frascati (Italie) en 1993, 1994, 1995 et 1997. En 2002, les projets menés dans les régions d'Asie et du Pacifique (Viet Nam) et d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Bolivie, Chili) se sont achevés avec succès et les résultats ont été présentés aux décideurs des pays participants.

32. En 2003, le Programme et l'ESA apporteront un appui au projet mené en Afrique concernant la mise en place d'un système d'information afin de déterminer, de surveiller et d'évaluer les zones inondées, et d'établir un inventaire des eaux de surface dans le bassin du Nakambé au Burkina Faso.

6. Suite donnée à la série de stages internationaux Organisation des Nations Unies/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection

33. En 2001, le Bureau des affaires spatiales, en collaboration avec l'Université de Stockholm, a réalisé une étude en vue d'évaluer les incidences de la série de stages de formation ONU/Suède organisés entre 1990 et 2000 sur l'évolution des programmes d'enseignement et de recherche au niveau local. Les conclusions de cette étude ont montré qu'en moyenne, chaque participant avait formé à son tour 100 étudiants à la télédétection (voir ST/SPACE/9). L'étude a en outre révélé que les principaux obstacles qui empêchaient les participants aux stages de transmettre pleinement les connaissances acquises en Suède étaient le manque d'images et de données satellite, de matériel informatique et de logiciels, ainsi que de matériel de formation et de référence, indispensables pour enseigner la télédétection avec succès. Elle a également révélé qu'une formation complémentaire dans les disciplines de pointe (traitement des données numériques, SIG, GPS, utilisation de données à haute résolution) et une mise à jour périodique des connaissances des anciens participants étaient particulièrement nécessaires.

7. Utilisation des techniques spatiales pour la reconstruction de l'Afghanistan

34. En 2002, le Bureau des affaires spatiales a défini, avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le champ d'application d'un projet pilote visant à examiner l'utilisation des techniques d'information géographique pour une meilleure gestion des informations relatives à la sécurité dans les opérations de secours aux réfugiés. En 2003, il s'efforcera de recueillir des fonds pour exécuter ce projet pilote et réalisera à titre préliminaire une étude sur l'utilisation des techniques spatiales pour la reconstruction de l'Afghanistan.

8. Renforcement des capacités en sciences spatiales

35. Le Programme a coparrainé la réunion du Groupe sur les recherches spatiales dans les pays en développement, organisée dans le cadre de la trente-quatrième Assemblée scientifique du Comité de la recherche spatiale pendant le Congrès mondial de l'espace 2002 qui s'est tenu à Houston (États-Unis) du 10 au 19 octobre. Le Groupe a examiné les résultats obtenus par le Programme dans le cadre: a) des ateliers de renforcement des capacités organisés par le COSPAR en 2001-2003 aux Centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour l'Asie et le Pacifique; et b) la série d'ateliers ONU/ESA organisés en 1991-2002 sur les sciences spatiales fondamentales. Le Programme a contribué à la planification des délibérations du Groupe et des ateliers, et a parrainé la participation de plusieurs scientifiques venant de pays en développement. Dans le cadre de sa coopération avec l'Institut américain d'aéronautique et d'astronautique, le Bureau a participé à l'organisation du premier Sommet sur la politique spatiale, tenu à l'occasion du Congrès mondial de l'espace, et qui a rassemblé des spécialistes mondiaux de l'espace pour passer en revue l'exploration, le commerce et les applications spatiales.

F. Stages de formation, ateliers, conférences et colloques organisés par l'Organisation des Nations Unies

1. Activités réalisées en 2002

36. En 2002, dix ateliers, un stage de formation, une réunion d'experts et un colloque ont été organisés sous les auspices du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Ces diverses activités sont brièvement décrites à l'annexe I du présent rapport.

2. Activités proposées pour 2003

37. Les stages de formation, ateliers et colloques prévus pour 2003 figurent à l'annexe II.

3. Activités proposées pour 2004

38. Les activités ci-après sont proposées pour 2004:

a) Quatorzième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, prévu à Stockholm et à Kiruna (Suède), en mai-juin 2004;

b) Colloque Organisation des Nations Unies/Autriche sur l'application des techniques spatiales au développement durable, prévu à Graz (Autriche) en septembre 2004;

c) Atelier Organisation des Nations Unies/Fédération internationale d'astronautique sur l'utilisation des techniques spatiales, à l'intention des pays en développement;

d) Atelier de l'Organisation des Nations Unies sur l'observation de la Terre, à l'intention des pays en développement, prévu en Allemagne;

e) Séminaire/Atelier Organisation des Nations Unies/Comité de la recherche spatiale et de l'étude de la haute atmosphère sur l'application des techniques spatiales, prévu à Islamabad en septembre-octobre 2004.

G. Informations sur les activités spatiales

39. Les États membres comme le grand public peuvent obtenir des informations sur les dernières activités menées au titre du Programme en consultant son site Internet (www.oosa.unvienna.org/sapidx.html), qui est intégré à celui du Bureau des affaires spatiales. Ils y trouveront également les calendriers, objectifs et programmes des activités et projets prévus.

40. La quatorzième livraison de la série de publications consacrées aux activités du Programme sous le titre *Seminars of the United Nations Programme on Space Applications* (ST/SPACE/8) a été publiée.

V. Contributions volontaires

41. Le Programme a pu mener à bien ses activités en 2002 grâce à l'appui et aux contributions volontaires en espèces et en nature des États membres et de leurs institutions, ainsi qu'à l'assistance et à la coopération d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, régionales et internationales.

42. Un certain nombre d'États membres ainsi que des organisations gouvernementales et non gouvernementales ont apporté leur soutien, sous diverses formes, aux activités du Programme en 2002, et notamment comme suit:

a) Contributions volontaires de 3 000 dollars du Gouvernement de la République tchèque à l'appui des activités du Programme et de 150 000 francs du Gouvernement français pour les activités liées aux catastrophes naturelles;

b) Contributions financières de 110 000 dollars de l'ESA et de 50 000 francs du Centre national d'études spatiales (France) à l'appui de certaines activités qu'ils coparrainaient en 2001 (voir annexe I);

c) Prise en charge par le Gouvernement suédois des frais de voyage internationaux de 13 participants, de l'organisation et des installations sur place, du logement et des frais de séjour et de transport locaux dans le cadre du stage organisé à Stockholm et à Kiruna (Suède) (voir annexe I);

d) Prise en charge par le Gouvernement autrichien (Ministère des affaires étrangères et Ministère des transports, de l'innovation et de la technologie), la province de Styrie et la ville de Graz des frais de voyage internationaux de participants, de l'organisation et des installations sur place, du logement et des frais de séjour et de transport locaux dans le cadre d'un colloque organisé à Graz (Autriche) (voir annexe I);

e) Contribution financière de 500 000 dollars du Gouvernement des États-Unis pour l'organisation de quatre ateliers et d'une réunion d'experts sur l'utilisation du Système mondial de navigation par satellite en 2001 et 2002 (voir annexes I et II);

f) Prise en charge, par les gouvernements hôtes des activités du Programme, des frais d'organisation et des installations sur place, du logement et des frais de séjour et de transport locaux de certains participants originaires de pays en développement (voir annexe I);

g) Parrainage par les États membres et leurs agences spatiales, ainsi que par des organisations régionales et internationales, d'experts chargés de présenter des exposés techniques et de participer aux délibérations dans le cadre des activités du Programme (voir annexe I et rapports sur les activités).

VI. Financement et administration des activités prévues pour l'exercice biennal 2002-2003

43. Les activités prévues au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2003, décrites dans le présent rapport, seront exécutées de la façon suivante:

a) *Dispositions financières.* Au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, un montant de 510 200 dollars avant réévaluation des coûts a été approuvé aux fins des bourses et subventions dans le budget-programme présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session pour les activités de l'exercice biennal 2002-2003⁷. Un montant de 282 800 dollars prélevé sur ce budget après réévaluation des coûts servira à mettre en œuvre les activités du Programme en 2003. Pour mener à bien les activités prescrites par son mandat et ses nouvelles activités, en particulier l'application des recommandations d'UNISPACE III, le Programme devra chercher à obtenir des crédits supplémentaires, sous forme de contributions volontaires, afin de compléter son budget ordinaire;

b) *Administration des activités et contributions et participation du personnel.* Le Bureau des affaires spatiales et, en particulier, le Spécialiste des applications des techniques spatiales et ses collaborateurs exécuteront les activités décrites dans le présent rapport. Ce faisant, le Spécialiste et ses collaborateurs ainsi que d'autres membres du Bureau seront amenés à effectuer des déplacements financés par les crédits biennaux prévus à cet effet et, si nécessaire, par des contributions volontaires.

Notes

¹ Voir *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3), chap. I^{er}, résolution 1.

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/56/20 et Corr.1)*, par. 69.

³ *Ibid.*, par. 68.

⁴ *Ibid.*, par. 69.

⁵ *Ibid.*, par. 50 à 55.

⁶ *Ibid.*, cinquante-septième session, *Supplément n° 20 (A/57/20)*, annexe II.

⁷ *Ibid.*, cinquante-sixième session, *Supplément n° 6 (A/56/6/Rev.1)*, partie II, sect. 6.

Annexe I

Résumé des stages, ateliers et conférences organisés par l'Organisation des Nations Unies en 2002

1. Atelier ONU/Inde sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite (Bangalore (Inde), 18-22 mars 2002)

Pays de parrainage: Inde

Organisations de parrainage: ONU, Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO)

Établissement hôte: ISRO

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 12 participants ont été pris en charge par l'ONU et l'ISRO.

Nombre de pays représentés: 12

Nombre de participants: 125

Résultat de l'activité

L'Atelier avait pour but de fournir aux pays se trouvant dans l'empreinte de la station de réception COSPAS-SARSAT à Bangalore la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires pour inciter leurs autorités à participer au programme COSPAS-SARSAT, dont certaines modalités de fonctionnement, notamment la procédure suivie pour distribuer les signaux d'alerte reçus par la station de Bangalore, ont été présentées aux participants. L'un des principaux résultats de l'Atelier est que les participants ont reconnu qu'il fallait de toute urgence des balises meilleur marché pour des utilisateurs comme les pêcheurs. Il a été recommandé que le programme COSPAR-SARSAT poursuive ses efforts visant à réduire le coût des balises de 406 MHz. Il est apparu clairement que le programme COSPAR-SARSAT n'était en général pas assez connu et qu'il fallait par conséquent mener une campagne de sensibilisation et de promotion afin qu'un plus grand nombre d'utilisateurs dans le monde en bénéficient.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/783.)

2. Troisième Atelier régional ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite (Santiago, 1^{er}-5 avril 2002)

Pays de parrainage: États-Unis d'Amérique, Chili

Organisations de parrainage: Salon international de l'aviation et de l'espace (FIDAE) et ESA

Établissement hôte: FIDAE

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 35 participants de pays en développement ont été pris en charge par les parrains de l'atelier.

Nombre de pays représentés: 19

Nombre de participants: 83

Résultat de l'activité

L'Atelier a permis de porter à la connaissance des décideurs et du personnel technique des institutions susceptibles de s'en servir et des prestataires de services du secteur privé, dans les pays en développement de la région, les avantages qu'ils peuvent tirer de l'accès aux signaux GNSS et de leur utilisation. Les participants ont recensé les applications pratiques visant à protéger l'environnement et promouvoir le développement durable susceptibles d'utiliser les signaux GNSS. L'Atelier a porté sur les systèmes GNSS actuels et futurs et leurs applications, notamment sur l'état actuel et les perspectives du Système mondial de localisation (GPS), du Système mondial de navigation par satellite (GLONASS) et de Galileo, le système européen en cours de conception. Les participants ont formulé, concernant les domaines suivants: a) aviation civile; b) gestion des catastrophes; c) agriculture et gestion des ressources naturelles; d) géodésie et science de la Terre; et e) formation théorique et pratique, des observations et recommandations qui ont constitué la contribution de la région Amérique latine et Caraïbes à la réunion internationale d'experts organisée à Vienne en novembre 2002 en vue d'examiner les résultats des quatre ateliers régionaux et d'arrêter les activités de suivi à mener en 2003 et les années suivantes.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/795.)

3. Douzième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection (Stockholm et Kiruna (Suède), 2 mai-8 juin 2002)

Pays de parrainage: Suède

Organisation de parrainage: ONU

Établissements hôtes: Université de Stockholm, Metria Satellus AB

Appui financier: Les frais de transport aérien et de transit de 13 participants ont été pris en charge par l'ONU; toutes les autres dépenses, y compris les frais d'hébergement et les repas, ainsi que les déplacements sur place, ont été pris en charge par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (ASDI).

Nombre de pays représentés: 22

Nombre de participants: 28

Résultat de l'activité

Le Stage visait à permettre à des professeurs d'université de pays en développement d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques de la télédétection et d'assurer, le cas échéant, un enseignement sur le sujet dans leurs propres universités et instituts.

(Un rapport détaillé sur ce stage a été publié sous la cote A/AC.105/796.)

4. Atelier régional de l'ONU sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes (Addis-Abeba, 1^{er}-5 juillet 2002)

Organisations de parrainage: ONU, Commission économique pour l'Afrique, Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), ESA, Ministère français des affaires étrangères et Space Imaging Inc.

Établissement hôte: Commission économique pour l'Afrique

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 30 participants, ainsi que les services d'interprétation, ont été pris en charge par l'ONU et les parrains de l'atelier.

Nombre de pays représentés: 44

Nombre de participants: 120

Résultat de l'activité

Les participants à l'Atelier ont examiné un plan d'action régional portant sur trois points: la disponibilité de l'information et de la technologie, l'environnement institutionnel et le renforcement des capacités. Pour l'ensemble de ces points, il a été proposé de créer un réseau régional devant permettre de coordonner l'exécution du plan d'action et de mettre en commun des données d'expérience et des compétences. Les participants ont défini les risques pour la région et indiqué pour chacun les mesures qui pourraient être prises. Ces informations sont présentées sous la forme d'un tableau du réseau régional consultable sur le site Web relatif à la technologie spatiale et à la gestion des catastrophes (www.oosa.unvienna.org/SAP/stdm). Pour favoriser l'échange d'informations et d'idées entre organismes, le Programme anime un forum de discussion (www.ungiwg.org/cgi-bin/maïlman/listinfo/unoosa-stdm). Il sera chargé de tenir à jour le tableau du réseau régional, d'actualiser les renseignements concernant les personnes à contacter dans la base de données sur les organismes et de continuer d'animer le forum de discussion.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/794.)

5. Quatrième Atelier régional ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite (Lusaka, 15-19 juillet 2002)

Pays de parrainage: Zambie

Organisations de parrainage: ONU, Département d'État des États-Unis, ESA

Établissement hôte: Ministère zambien des sciences, de la technologie et de la formation professionnelle

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 26 participants de 18 pays, ainsi que les frais de déplacement et les services d'interprétation, ont été pris en charge par l'ONU et les parrains de l'atelier.

Nombre de pays représentés: 30

Nombre de participants: 208

Résultat de l'activité

Cet atelier a permis de mieux faire comprendre aux participants l'intérêt des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) pour le développement durable et de les inciter à les exploiter dans le cadre de leurs propres programmes et projets. Il pourrait avoir pour résultat direct une augmentation du nombre d'utilisateurs et notamment la constitution d'un réseau d'utilisateurs chevronnés et débutants dans les administrations et les établissements d'enseignement, ainsi que dans le secteur privé. Les participants ont présenté les applications des signaux GNSS dans les domaines suivants: agriculture, alerte en cas de catastrophe, mise en place de réseaux géodésiques, sciences de la Terre, services d'urgence, surveillance de l'environnement (déforestation, notamment), établissement de levés, activités minières et géologie, activité sismique, cartographie régionale, aviation civile et transport terrestre. La question de la formation théorique et pratique aux applications des GNSS a également fait l'objet de discussions approfondies.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous les cotes A/AC.105/785 et Corr.1.)

6. Atelier ONU/Afrique du Sud/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des techniques spatiales au service du développement durable (Stellenbosch (Afrique du Sud) 21-23 août 2002)

Pays de parrainage: Afrique du Sud

Organisations de parrainage: Agence spatiale européenne (ESA), Astrium GmbH

Établissement hôte: Université de Stellenbosch

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 17 participants de pays en développement ont été pris en charge par les parrains de l'atelier.

Nombre de pays représentés: 18

Nombre de participants: 76

Résultat de l'activité

L'observation depuis l'espace et les communications spatiales sont des outils de lutte contre la pauvreté, la faim et la maladie au service du développement durable. Les techniques spatiales permettent déjà d'obtenir des informations essentielles à la prise de décisions et à l'action en faveur du développement durable. Afin de satisfaire les besoins en matière de développement, les techniques spatiales peuvent être adoptées de manière progressive, en s'appuyant sur ce qui existe déjà. Cette démarche devrait s'accompagner d'un renforcement des capacités d'utilisation. Pour faire encore mieux ressortir l'intérêt des sciences et techniques spatiales pour le développement de l'Afrique, il serait essentiel de mieux coordonner les diverses activités liées à l'espace menées sur le continent et il faudrait que les activités scientifiques relatives à l'espace servent à faire progresser la connaissance des océans, de l'atmosphère et de l'environnement, en Afrique et ailleurs. Il faudrait que ce soit les besoins des utilisateurs qui déterminent le contenu des programmes faisant appel aux techniques spatiales et non l'inverse.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/797.)

7. Troisième Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur la promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales (Graz (Autriche), 9-12 septembre 2002)

Pays de parrainage: Autriche

Organisations de parrainage: Ministère autrichien des affaires étrangères, province de Styrie, ville de Graz, Ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, ESA

Établissement hôte: Institut de recherche spatiale, Graz

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 39 participants de pays en développement et de pays en transition ont été pris en charge par les parrains du colloque.

Nombre de pays représentés: 41

Nombre de participants: 73

Résultat de l'activité

Les discussions qui ont eu lieu lors du Colloque ont porté sur la participation des jeunes aux activités spatiales, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'information, et sur les réalisations du Conseil consultatif de la génération spatiale. Des projets réalisés par le Conseil, ainsi que des projets et activités menés par des jeunes afin de donner suite aux recommandations formulées par le Forum de la génération spatiale dans son rapport technique à la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) ont été présentés. On a donné aux participants un aperçu général des mécanismes, activités et programmes qui permettraient aux jeunes de bénéficier des activités spatiales menées dans l'intérêt de l'humanité toute entière et d'y contribuer. Des groupes de travail se sont intéressés aux contributions que les jeunes pouvaient apporter à l'application des recommandations contenues dans "Le Millénaire de l'espace: la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain" adoptée par UNISPACE III^a. Ils devaient constituer des équipes chargées de l'application des recommandations de la Déclaration auxquelles le Conseil consultatif de la génération spatiale avait souscrit et contribuer aux travaux des équipes créées par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Pendant tout le Colloque, les participants ont gardé présent à l'esprit le fait que les pays avaient atteint des niveaux différents dans le développement de leurs activités spatiales. Certains étaient à même d'explorer la Terre et le cosmos, d'autres concentraient leurs efforts sur des aspects particuliers des activités spatiales, et d'autres encore n'avaient pas, à ce jour, entrepris d'activités significatives dans ce domaine.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/793.)

8. Onzième Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales (Córdoba (Argentine), 9-13 septembre 2002)

Pays de parrainage: Argentine

Organisations de parrainage: Commission nationale argentine des activités spatiales (CONAE), Université nationale de Córdoba, Université nationale de La Plata, ONU, ESA

Établissement hôte: Centre spatial Teófilo Tabanera de la CONAE

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 19 participants ont été pris en charge par l'ONU, l'ESA et l'Argentine.

Nombre de pays représentés: 24

Nombre de participants: 75

Résultat de l'activité

Il est ressorti des interventions des participants que des images numérisées de l'univers étaient produites à un rythme sans précédent par les observatoires astronomiques spatiaux et au sol, ce qui ouvrait des possibilités mais posait autant de problèmes, notamment pour les chercheurs en sciences spatiales fondamentales des pays en développement. L'apparition du concept d'observatoire virtuel est le signe d'un changement d'orientation dans la manière d'aborder les sciences spatiales fondamentales dans le monde à l'ère de l'abondance des informations et des mises en réseau généralisées. Les télescopes de petite taille, dont ceux des pays en développement, joueront plusieurs rôles essentiels dans cette nouvelle manière de faire des recherches et d'enseigner, et fourniront probablement une bonne partie des données qui seront acquises dans le domaine de l'astronomie, puisqu'ils serviront tant à l'observation qu'aux études de suivi. Les participants à l'Atelier ont aussi poursuivi l'évaluation des résultats de la série d'ateliers qui s'est tenue entre 1991 et 2002.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/784.)

9. Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur le thème "Des solutions spatiales à des problèmes mondiaux: constituer des partenariats avec toutes les parties prenantes à la sécurité et au développement de l'homme" (Houston (États-Unis d'Amérique), 10-12 octobre 2002)

Pays de parrainage: États-Unis d'Amérique

Organisations de parrainage: ESA, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis, Comité de la recherche spatiale et Institut américain d'aéronautique et d'astronautique (AIAA)

Établissement hôte: AIAA

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 28 participants de 27 pays en développement et en transition ont été pris en charge par l'ONU et les parrains de l'atelier.

Nombre de participants: 110

Résultat de l'activité

Les participants ont rappelé que les principales priorités et les besoins à satisfaire s'agissant d'assurer la sécurité de l'homme avaient déjà été recensés par les chefs de plus de 100 gouvernements dans les déclarations politiques qui avaient découlé de conférences organisées par l'ONU comme la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable^b et le Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable^c adopté le 4 septembre 2002. De même, la capacité des applications spatiales à apporter un large éventail de solutions à des problèmes de dimension régionale et mondiale avait été reconnue dans la Déclaration de Vienne. Il fallait maintenant établir un lien entre les moyens spatiaux disponibles et les questions ou problèmes prioritaires identifiés, et mettre au point des plans d'action en vue d'utiliser les applications des techniques spatiales pour atteindre des objectifs spécifiques en matière de lutte contre la pauvreté. Les participants ont recensé un certain nombre de questions et de problèmes précis qui limitent l'utilisation des applications des techniques spatiales par les pays en développement, ainsi que des solutions envisageables et des mesures à prendre, notamment: a) sensibiliser les décideurs, au sein des gouvernements et des institutions d'aide au développement, à l'utilité des applications spatiales aux fins du développement durable; b) inviter les États membres à insister auprès des institutions de financement du développement sur l'intérêt des applications spatiales; et c) lancer des projets pilotes et d'autres initiatives susceptibles de déboucher sur l'application des techniques spatiales.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/798.)

10. Troisième Atelier ONU/Académie internationale d'aéronautique sur les petits satellites au service des pays en développement: au-delà du transfert de technologie (Houston (États-Unis d'Amérique), 12 octobre 2002)

Pays de parrainage: États-Unis d'Amérique

Organisations de parrainage: ONU et Sous-Comité sur les petits satellites au service des pays en développement de l'Académie internationale d'aéronautique (AIA)

Pays hôte: États-Unis d'Amérique

Appui financier: L'Atelier s'est tenu dans le cadre du deuxième Congrès mondial de l'espace et était ouvert à tous les participants au Congrès; aucun apport financier supplémentaire n'a donc été nécessaire.

Nombre de participants: 85

Résultat de l'activité

L'un des objectifs de l'Atelier était d'examiner l'utilisation qui était faite des petits satellites non seulement aux fins du transfert de technologie, mais également au service du développement des pays et dans la perspective de programmes scientifiques ou d'application. L'Atelier a clairement montré qu'il y avait des retombées à attendre du lancement d'activités spatiales dans le cadre d'un programme de petits satellites, que les petits satellites étaient utiles pour acquérir et développer des techniques et qu'ils contribuent à l'éducation et à la formation. L'Atelier a recommandé de continuer à mener une action coordonnée pour identifier les problèmes qui étaient communs à différents pays d'une même région et auxquels on pourrait trouver une solution grâce aux petits satellites, de constituer des partenariats entre les régions ayant des besoins communs, par exemple les régions équatoriales des différents continents, et de mettre en place des programmes stratégiques à long terme pour assurer l'acquisition durable et le traitement des données nécessaires à la surveillance de l'environnement et des ressources naturelles, à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles ou causées par l'homme, ainsi qu'à la prise de décisions.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/799).

11. Réunion internationale d'experts ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite (Vienne, 11-15 novembre 2002)

Pays de parrainage: États-Unis d'Amérique

Organisation de parrainage: ESA

Établissement hôte: Office des Nations Unies à Vienne

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 34 participants de 23 pays en développement et en transition ainsi que d'un consultant ont été pris en charge par les parrains de la réunion.

Nombre de pays représentés: 31

Nombre de participants: 64

Résultat de l'activité

Les participants à la Réunion ont passé en revue les progrès réalisés concernant les systèmes GNSS existants et à venir ainsi que les principaux points des recommandations faites lors des quatre ateliers régionaux qui se sont tenus en 2001 et 2002 à l'intention des régions Asie et Pacifique, Europe orientale, Amérique latine et Caraïbes et Afrique et Asie occidentale. Dans le cadre de groupes de travail thématiques, ils ont examiné des questions relatives aux levés, à la cartographie et aux sciences de la Terre; aux transports; à l'environnement, à la lutte contre la pollution et à la gestion des catastrophes; à la gestion des ressources naturelles; et à l'agriculture. Ils ont retenu 13 thèmes qui pourraient être étudiés plus avant ou qui faisaient déjà l'objet de propositions de projets à divers stades d'avancement et sont convenus de mettre en place un comité de coordination qui pourrait donner des conseils au sujet des activités de suivi qui permettraient d'exécuter ces projets en 2003 et au cours des années suivantes. Ils ont également fait un certain nombre de recommandations visant à promouvoir les applications des GNSS.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/801.)

12. Atelier régional de l'ONU sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes (Bangkok, 11-15 novembre 2002)

Pays de parrainage: Thaïlande

Organisations de parrainage: ONU, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, CEOS, ESA, Ministère français des affaires étrangères

Pays hôte: Thaïlande

Appui financier: Les frais de transport aérien et les indemnités de subsistance de 24 participants ont été pris en charge par l'ONU et les parrains de l'atelier.

Nombre de pays représentés: 40

Nombre de participants: 130

Résultat de l'activité

Les participants à l'Atelier ont discuté d'un possible plan d'action régional en cinq points: attentes, thèmes, activités, moyens de mise en œuvre et objectifs d'étape. Comme lors de l'atelier d'Addis-Abeba, les participants ont défini les risques auxquels la région souhaiterait apporter une réponse et ont indiqué dans quel domaine ils prendraient éventuellement part aux activités, en qualité de coordonnateur ou de participant. Ces informations sont présentées sous la forme d'un tableau du réseau régional consultable sur le site Web relatif à la technologie spatiale et à la gestion des catastrophes (www.oosa.unvienna.org/SAP/stdm). Pour favoriser l'échange d'informations et d'idées entre organismes, le Programme anime un forum de discussion (www.ungiwg.org/cgi-bin/mailman/listinfo/unoosa-stdm). Il sera chargé de tenir à jour le tableau du réseau régional, d'actualiser les renseignements concernant les personnes à contacter dans la base de données sur les organismes et de continuer d'animer le forum de discussion.

(Un rapport détaillé sur cet atelier a été publié sous la cote A/AC.105/800.)

13. Atelier ONU/Institut international de droit aérien et spatial sur le renforcement des capacités en matière de droit spatial (La Haye, 18-21 novembre 2002)

Pays de parrainage: Pays-Bas

Organisations de parrainage: ONU, Institut international de droit aérien et spatial de l'Université de Leiden

Pays et établissement hôtes: Ministère néerlandais des affaires étrangères

Appui financier: Les frais de transport aérien de 18 participants ont été pris en charge par l'ONU; les frais relatifs aux services de conférences et les indemnités de subsistance de 21 participants ont été pris en charge par le Gouvernement néerlandais; et les frais de transport et indemnités de subsistance d'autres participants ont été pris en charge par l'Institut international de droit aérien et spatial.

Nombre de pays représentés: 38

Nombre de participants: 104

Résultat de l'activité

L'Atelier avait pour objectifs de mieux faire connaître les traités et principes des Nations Unies relatifs à l'espace et d'en faciliter l'acceptation et l'application, de promouvoir l'échange d'informations sur les lois et politiques nationales dans ce domaine et d'examiner les possibilités d'effectuer des études universitaires et des stages de formation sur le droit spatial en vue de renforcer les compétences et les capacités nationales dans ce domaine. Un certain nombre d'observations et de recommandations ont été formulées sur ces questions. Les participants à l'Atelier occupaient des fonctions dans des services gouvernementaux, des universités, des instituts de recherche, des agences spatiales nationales, des organisations internationales et des entreprises du secteur privé. Parmi eux se trouvaient des spécialistes du droit spatial ainsi que des professionnels relativement nouveaux dans le secteur et sélectionnés en fonction de leur capacité à influencer, dans leur pays, le développement du droit, des politiques et de l'enseignement dans le domaine de l'espace.

(Un rapport détaillé et un certain nombre de recommandations ont été publiés sous la cote A/AC.105/802.)

Notes

^a Voir *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3), chap. I^{er}, résolution 1.

^b *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* et rectificatif (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I^{er}, résolution 1, annexe.

^c *Ibid.*, résolution 2, annexe.

Annexe II

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales: calendrier des stages de formation, ateliers et colloques pour 2003

<i>Activité</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu (et date)</i>	<i>Objectif</i>
1	Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les applications de la télédétection et la formation à ces techniques	Damas (23-27 mars 2003)	Faciliter la coopération entre institutions d'Asie occidentale pour la mise en place et le fonctionnement d'un centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie occidentale
2	Atelier régional ONU/Roumanie/ Agence spatiale européenne sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes	Sinaia (Roumanie) (19-23 mai 2003)	Examiner les avantages qu'il peut y avoir à recourir aux techniques spatiales à l'appui des activités de gestion des catastrophes et mettre au point un plan d'action régional afin de coordonner les efforts déployés par différents organismes en vue de constituer un réseau de coopération et de concevoir ensemble des projets pilotes qui prévoient d'expérimenter et d'utiliser des solutions reposant sur des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes; à l'intention des pays d'Europe orientale
3	Treizième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection	Stockholm et Kiruna (Suède) (5 mai-13 juin 2003)	Donner aux professeurs d'université de pays en développement de toutes les régions du monde les moyens d'inscrire des modules d'enseignement sur la télédétection à leurs programmes pédagogiques
4	Atelier ONU/ Thaïlande sur la contribution des communications spatiales à la réduction de la fracture numérique	Thaïlande (12-16 mai 2003)	Apporter une contribution au Sommet mondial sur la société de l'information en examinant la question de la réduction de la fracture numérique au moyen de l'utilisation des techniques spatiales; à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique
5	Douzième Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales	Beijing (8-12 septembre 2003)	Étudier tous les moyens par lesquels les sciences spatiales fondamentales pourraient favoriser le développement durable et le renforcement des capacités (aux niveaux international, régional et national) sur la base de l'expérience acquise à court et à long terme et des résultats de cette série d'ateliers

<i>Activité</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu (et date)</i>	<i>Objectif</i>
6	Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des techniques spatiales dans le développement durable	Graz (Autriche) (septembre 2003)	Recenser comment les techniques spatiales pourraient contribuer à l'application de certaines mesures prévues dans le Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable et recommander des actions coordonnées qui pourraient être entreprises par des entités du secteur spatial
7	Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'utilisation des techniques spatiales au profit des pays en développement	Brême (Allemagne) (25-27 septembre 2003)	Passer en revue un certain nombre d'initiatives prises dans le domaine de l'enseignement et du renforcement des capacités par différentes entités dans le cadre de la coopération internationale et étudier les moyens de créer une synergie entre eux
8	Quatrième Atelier ONU/Académie internationale d'astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement: contribution au développement durable	Brême (Allemagne) (30 septembre 2003)	Examiner l'intérêt que présentent les programmes de petits satellites pour les pays en développement et le développement durable
9	Atelier ONU sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite	Miami (États-Unis d'Amérique) (octobre 2003)	Faire mieux connaître le programme de recherche et de sauvetage assistés par satellite et mettre en place un mécanisme de communication avec les pays utilisateurs pour mieux appréhender et coordonner les activités et opérations du programme; à l'intention des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
10	Atelier ONU sur le droit de l'espace	Daejeon (République de Corée) (octobre-novembre 2003)	Faire mieux comprendre les traités des Nations Unies relatifs à l'espace et encourager les adhésions; à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique
11	Atelier régional ONU/Arabie saoudite sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes	Arabie saoudite (octobre 2003)	Examiner les avantages qu'il peut y avoir à recourir aux techniques spatiales à l'appui des activités de gestion des catastrophes et mettre au point un plan d'action régional afin de coordonner les efforts déployés par différents organismes en vue de constituer un réseau de coopération et de concevoir ensemble des projets pilotes qui prévoient d'expérimenter et d'utiliser des solutions reposant sur des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes; à l'intention des pays d'Asie occidentale

<i>Activité</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu (et date)</i>	<i>Objectif</i>
12	Atelier international ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite	Vienne (décembre 2003)	Examiner les recommandations formulées lors des ateliers régionaux sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite et planifier la poursuite des activités
